

**SEMINAIRE CONJOINT CCFEE/IWEPS
5 DECEMBRE 2008**

**ETAT DES LIEUX DES STATISTIQUES ENSEIGNEMENT EMPLOI FORMATION
DONNEES DISPONIBLES ET A CONSTRUIRE : QUELLE PERTINENCE ? QUELLES PRIORITES ?**

SYNTHESE

1. Contexte et objectif du séminaire

L'observation des relations entre enseignement, formation et emploi, et de leurs évolutions, est un enjeu de société dont la compréhension est primordiale pour éclairer le débat public et la construction de politiques appropriées à ces évolutions. Les données chiffrées, qu'elles proviennent d'enquêtes ou de sources administratives, constituent un outil de connaissance fondamental pour la recherche scientifique comme pour l'action publique. La question de savoir qui construit les statistiques, comment, à quelles fins et pour quels usages, ne cesse par conséquent pas de se poser et d'être discutée.

Amorcé il y a une dizaine d'années, le grand chantier de la modernisation de l'appareil statistique belge obéit tout à la fois à des nécessités internes (réforme de l'Etat fédéral et reconfiguration des champs de compétences politiques aux différents niveaux de pouvoir) et externes (engagements politiques au niveau de l'Union européenne et d'autres instances internationales comme l'UNESCO, le BIT ou l'OCDE). Les domaines de l'enseignement, de la formation et de l'emploi n'ont pas échappé à ce travail de réforme et d'amélioration de l'appareil statistique. Les moyens matériels et humains mobilisés ont permis la construction, la collecte et l'interprétation de nombreuses données chiffrées utiles tant au développement de la recherche scientifique qu'à l'élaboration de politiques et de dispositifs ainsi que d'instruments de mesure, de pilotage et d'évaluation. Les indicateurs de l'enseignement produits par le Service général du pilotage du système éducatif et le service statistique ETNIC de la Communauté française et, au niveau fédéral, la Datawarehouse Marché du travail et Protection sociale sont deux exemples parmi d'autres de l'important travail réalisé¹.

Si des progrès considérables ont été accomplis, il subsiste néanmoins une série de difficultés, de tensions et/ou de zones d'ombre sur lesquelles la CCFEE et l'IWEPS ont jugé utile de s'interroger dans le cadre de leurs missions d'avis et d'aide à la décision. Dans ce champ spécifique de l'articulation enseignement-emploi-formation, à la croisée d'importants enjeux de société, de quelles données fiables et utiles à la connaissance, à la compréhension et à l'action avons-nous besoin ? De quelles données disposons-nous ? Quels sont les champs peu ou pas couverts, les aspects problématiques ? Pourquoi en est-il ainsi, et quelles pourraient être les solutions à apporter ?

En guise de première étape, la CCFEE et l'IWEPS ont donc invité 18 spécialistes à une journée de séminaire, le 5 décembre 2008, afin de dresser, avec les producteurs et utilisateurs de données, un état des lieux des

¹ Sites internet de référence en annexe 3 de la présente synthèse.

statistiques de l'enseignement, de la formation ou de l'emploi. Ce bilan prend place à un moment charnière, en fin de législature et à la veille d'une possible reconfiguration de la répartition des compétences entre entités fédérées et état fédéral. Les points de vue échangés sont repris ici en synthèse. Le programme détaillé du séminaire ainsi que les présentations « powerpoint » des experts invités sont joints en annexe 1 et 2 de la présente synthèse.

Dans une première partie, la synthèse présente les enjeux de connaissance et de recherche spécifiques aux thèmes envisagés ainsi que les principaux enjeux politiques qui en précisent la pertinence. Une deuxième partie pose un diagnostic de la situation actuelle en matière de statistiques en pointant les forces et les faiblesses. Une troisième partie formule des pistes générales ou plus spécifiques d'actions à entreprendre et propose des modalités de suivi et d'approfondissement des thèmes traités. Cette synthèse a été rédigée sur base des rapports établis par les rapporteurs de chaque table-ronde².

2. Les enjeux

2.1. Enjeux politiques

Les enjeux politiques situés au croisement des trois thématiques envisagées, qui ont balisé le contenu du séminaire, peuvent être brièvement décrits comme suit :

- **Élever le niveau de qualification moyen, diminuer la part des peu qualifiés;**
- Prévenir l'échec scolaire et les sorties sans qualifications;
- Intensifier la formation continue des travailleurs avec ou sans emploi, proposer un cadre pour la reconnaissance des compétences acquises ;
- Assurer un accès équitable à la qualification (adaptation des formations aux besoins et capacités des publics). Différencier les actions selon les territoires (offre d'enseignement et de formation), Répondre aux besoins spécifiques de publics plus défavorisés et développer des politiques de discriminations positives;
- Assurer la qualité des formations tout en veillant à en contrôler les coûts. ;
- **Assurer l'accès à l'emploi du plus grand nombre** (en particulier les plus démunis) et répondre aux besoins en qualification des entreprises;
- Différencier les actions selon les territoires : aides à l'emploi, politiques de mobilité, de cohésion sociale ;
- Faciliter / réguler les transitions formation initiale et continue/emploi pour les sortants de l'école ainsi que la sortie du chômage pour ceux qui y sont inscrits et, de manière générale, les mobilités professionnelles ;
- Lutter contre les discriminations, notamment « ethniques » dans l'emploi et la formation, et contre la ségrégation scolaire ;
- Améliorer la communication sur les systèmes d'enseignement et de formation, aider à l'orientation, rendre possible le débat démocratique.

2.2. Enjeux de connaissance et de recherche

- **Assurer le pilotage du système éducatif et de formation en construisant des indicateurs (c'est-à-dire des données statistiques informant sur l'état ou l'évolution au cours du temps de la qualité, de l'efficacité, de l'équité du système) intégrés dans un système cohérent d'indicateurs, un cadre de référence méthodologique partagé, des modes de comptage et des définitions (insertion réussie, durée du chômage, qualité de l'emploi) harmonisés ;**
- Dépasser les analyses de stocks et étudier des trajectoires³ (changements d'établissements, d'emplois, trajectoires post formation, transitions inactivité/emploi/chômage ;

² Rapporteur de la table-ronde Emploi: Christine Mainguet (IWEPS); Rapporteur de la table-ronde Formation: Catherine Geleyn (CCFEE); Rapporteur de la table-ronde Enseignement : Donat Carlier (CCFEE).

³ Par exemple les emplois temporaires sont-ils toujours occupés par les mêmes personnes ou répartis sur un ensemble large ?

- Identifier les points d'entrées et de sorties d'un type d'enseignement, d'une filière, d'une école, d'une filière de formation, prendre en compte la reprise d'études à l'âge adulte pour décrire les trajectoires au sein du système éducatif et de formation ;
- Identifier les sortants de l'école / entrants ou non sur le marché du travail et leurs parcours dans les dispositifs publics et vers l'emploi (pas seulement les demandeurs d'emploi), notamment le passage par les mesures d'activation, pour rendre compte de la complexité croissante des parcours ;
- Préciser les contours des territoires de référence pertinents, en particulier pour comprendre quelles sont les interdépendances compétitives et asymétriques entre écoles, entre opérateurs de formation, en dépassant le niveau des établissements. Construire et mettre à disposition des données au niveau local (lieu de résidence, lieu de travail, lieu de scolarisation, niveau de diplôme, mobilité, ...)
- S'inspirer du nouveau cadre européen des qualifications, impliquant la mise en place d'un système national de certification, pour inclure dans l'évaluation des niveaux de qualification les certificats professionnels obtenus en dehors de l'enseignement afin notamment de pouvoir étudier les effets de la formation tout au long de la vie sur l'acquisition de compétences, la sous qualification ou la surqualification de la main d'oeuvre ; développer des analyses par domaines de formation ;
- Développer des séries statistiques longues pour mettre en évidence les éventuels phénomènes cycliques et dégager les aspects structurels de l'analyse conjoncturelle ;
- Analyser l'offre d'enseignement et de formation, ainsi que les budgets qui y sont consacrés par les individus, les entreprises, les pouvoirs publics ;
- Relancer le débat sur l'introduction/ l'usage de variables permettant de décrire l'origine « ethnique », et leur articulation avec les variables qui y sont liées, dans les bases de données et les enquêtes, en évitant de « substantialiser » l'origine pour permettre d'évaluer les discriminations dans l'emploi, à l'école, dans la formation ;
- Continuer à améliorer la comparabilité de nos indicateurs dans un contexte de comparaisons entre régions et entre pays⁴. Si au niveau international, très peu d'indicateurs de résultats ont été développés au début, on a « changé de monde » à partir du moment où des objectifs « chiffrés » ont été définis. A l'échelle internationale, les comparaisons ont pris une place très importante dans le débat public et médiatique, en particulier sur l'éducation, et sont placées au service de l'ouverture des systèmes éducatifs (par les « échanges de bonnes pratiques »), mais également de compétition avec les systèmes éducatifs étrangers ;
- Apporter une dimension prospective aux analyses.

3. Diagnostic de la situation

3.1. Forces, données disponibles

- Les bases de données administratives fiables ne manquent pas, l'administration a développé un potentiel d'analyse important, des lignes de recherche sont en développement : analyse de la régulation, notamment au niveau des territoires scolaires, des établissements, analyse de la transition école / vie active. La question de la structuration des bases de données reste néanmoins posée : les finalités et besoins des administrations ne sont pas ceux de la recherche ;
- La protection croissante des données. Un cadre légal existe pour protéger la vie privée. La Commission de protection de la vie privée contrôle l'accès et les usages des données. Le fichier « Comptage Elèves » est également sous la responsabilité de la Direction générale de l'enseignement obligatoire. Les bases de données de l'enseignement sont progressivement toutes déclarées à la Commission de protection de la vie privée. Un cadre existe pour travailler en confiance mais des difficultés subsistent néanmoins en matière d'accès des chercheurs aux données (problèmes de transparence, de confiance).
- Des indicateurs ont été construits pour mieux comprendre les systèmes (qualité, efficacité, équité), analyser les effets de mesures, informer les acteurs et pour aider au pilotage et à la décision.

⁴ Le SPF Economie, Direction Statistique et Information économique, qui coordonne la réalisation en Belgique des enquêtes européennes n'a pas pu participer à ce premier séminaire. Ce point sera développé par la suite.

L'évaluation des mesures prises reste toutefois problématique puisqu'il est souvent difficile de dire exactement quelle était la situation avant la mise en place d'un dispositif ou d'un règlement.

Dans le domaine de l'**emploi**, l'état de la situation tel que décrit par les six intervenants⁵ à la première table-ronde est le suivant :

- **Projet Datawarehouse Marché du Travail et Protection sociale:** Outil statistique (données prêtes à l'exploitation) qui rassemble des données individuelles essentiellement en provenance des institutions qui gèrent la sécurité et la protection sociales (couplage direct avec toute source existante sur base du NISS (numéro d'identification à la Sécurité sociale) - Registre National). Les procédures d'accès aux données Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS) ont été simplifiées. La combinaison de différentes sources administratives, grâce à un identifiant unique, apporte une valeur ajoutée certaine en matière de données disponibles⁶. Couverture : 98% de la population qui réside en Belgique. Des échantillons peuvent être construits pour des besoins d'analyse spécifiques (exemple introduction de la nationalité antérieure pour l'analyse des discriminations sur le marché du travail) ;
- **A Bruxelles, l'implantation du RPE, Réseau des Plates forme locales pour l'emploi**, qui consiste à élargir l'accès aux bases de données relatives aux demandeurs d'emploi, aux employeurs et aux offres d'emploi, représente une avancée notoire en matière d'échanges et de mise en commun entre opérateurs, publics et privés, de l'emploi et de la formation, mise en commun des données qui laisse entrevoir un processus d'harmonisation des indicateurs ;
- **Sur base des données administratives d'ACTIRIS⁷ et du FOREM**, suivi longitudinal sur un an des jeunes venant s'inscrire auprès de ces deux organismes régionaux après leurs études pendant le stage d'attente.

Dans le domaine de la **formation**, le diagnostic établi par les cinq intervenants⁸ à la deuxième table-ronde est le suivant :

- **En région wallonne, le CESRW, en collaboration avec l'IWEPS**, publie des données sur la formation professionnelle en combinant trois sources : les bilans sociaux, les résultats de l'enquête sur les Forces de travail et les données propres aux opérateurs ;
- **En Région bruxelloise, la base de données de Bruxelles Formation (DORIFOR - DONnées Régionales d'Information sur les FORmations)**, recense toutes les formations pour travailleurs et demandeurs d'emploi et la CCFEE publie un Etat des lieux de la formation professionnelle qui met en perspective les données des 5 opérateurs publics (c'est-à-dire Bruxelles-Formation, EFPME, Promotion sociale, OISP et CEFA) ;
- **Des enquêtes spécifiques de suivi de certains dispositifs** sont réalisées (par exemple, stagiaires d'actions co-financées par le FSE) ;

⁵**Adinda Vanheerswingels**, METICES – Travail, Emploi, Formation (TEF) – ULB : « *Datawarehouse Marché du travail et Protection sociale, ses possibilités et ses limites en matière d'exploitation de données concernant le marché du travail* » ; **Jean-Claude Chalon**, Analyse du Marché de l'Emploi et de la Formation, FOREM Conseil : « *Jeunes demandeurs d'emploi en Wallonie. Quels parcours ?* » ; **Mourad Devillers**, Observatoire bruxellois de l'Emploi : « L'aspect quantitatif du processus d'insertion des jeunes après études. » ; **Nouria Ouali**, METICES – Travail, Emploi, Formation (TEF) – ULB : « *Statistiques et lutte contre les discriminations sur base de l'origine.* » ; **Béatrice Van Haepere**n, IWEPS : « *La transition des jeunes sur le marché du travail : les données dont rêvent les chercheurs et évaluateurs.* » ; **Valérie Vanderstricht**, IWEPS : « *La statistique de la population active par commune : expérience de la construction d'une méthodologie harmonisée entre régions.* »

⁶ Les données sur les personnes (âge, genre, domicile), données relatives à l'emploi salarié et indépendant, caractéristiques des emplois, caractéristiques des entreprises, le chômage (complet, temporaire, dispenses, sanctions), les personnes en incapacité de travail, les pensionnés, les bénéficiaires de l'aide sociale, les enfants bénéficiaires des allocations familiales, les autres personnes du ménage pour lesquelles on dispose à minima des caractéristiques personnelles des individus, informations sur les ménages ainsi que des variables dérivées, créées par la confrontation des sources, la principale variable dérivée étant le statut socio-économique qui indique la situation d'un individu au dernier jour du trimestre.

⁷ Selon une méthodologie semblable à celle utilisée par le VDAB dans le cadre de leur étude sur les « schoolverlaters »

⁸**Marie Monville**, Conseil Central de l'Economie : « *Formation continue : de la fixation à l'évaluation des objectifs interprofessionnels.* » ; **Isabelle Sirdy**, Service Etudes et Statistiques de Bruxelles-Formation : « *Les statistiques au service de la formation professionnelle.* » ; **Luc Albarello**, professeur de méthodologie - UCL, directeur du bureau Sonocom et **Christine Hesse**, bureau Sonocom : « *Le difficile accès aux données officielles ?* » ; **Christine Mainguet**, IWEPS : « *Construction progressive d'un système d'indicateurs sur la formation professionnelle en Région wallonne. Un outil d'aide à la décision ?* »

- Deux sources principales de données en matière de pratiques de formation continue en entreprises : le bilan social (annuel) et l'enquête CVTS (tous les 5 ans). Mais les populations de référence ne sont pas identiques.

Dans le domaine de l'**enseignement**, l'état de la situation tel que décrit par les sept intervenants⁹ à la troisième table-ronde est le suivant :

- Etnic utilise une base de données individuelle « Comptage-élèves au 15 Janvier » (contrôle de l'obligation scolaire), les Certificats d'Etudes de Base du fondamental ordinaire et les diplômés du secondaire ordinaire –(réseau de la Communauté Française uniquement), les inscriptions en promotion sociale, ainsi qu'une base de données « Personnel de l'enseignement au 15 Janvier » de l'Administration Générale des Personnels de l'Enseignement. Sur la base de collectes propres, Etnic dispose également de données sur les diplômés dans l'enseignement secondaire subventionné, les effectifs et diplômés dans les sections francophones de l'enseignement fondamental de la Région flamande, les diplômés dans l'enseignement spécialisé, les effectifs et diplômés dans l'enseignement supérieur hors universités, les effectifs¹⁰ et diplômés dans l'enseignement de promotion sociale ;
- En remplacement du recensement classique, le projet Microcensus vise à utiliser les bases de données administratives afin de recenser les niveaux de formation de la population au niveau local. Le travail de constitution d'une base de données fiable assurant le suivi des individus durant toute leur formation initiale (de la maternelle au supérieur), incluant TOUS les diplômes obtenus et l'âge à l'obtention, a déjà été réalisé du côté flamand et est en voie de constitution côté germanophone, il pose encore problème côté francophone vu l'impossibilité de connecter les bases de données Etnic (voir infra).

3.2. Faiblesses, difficultés rencontrées, données manquantes, données à construire

- Un nouveau règlement de l'UE relatif à la production et au développement de statistiques sur l'éducation et la formation tout au long de la vie a mis en place un cadre légal. Ce nouveau contexte pose des défis en termes de ponctualité, comparabilité et complétude pour la Communauté française Wallonie Bruxelles ; .
- La finalité première des bases de données étant administrative et de gestion, des adaptations sont nécessaires pour mener des travaux de nature statistique (repérer les doubles comptages, tirer des échantillons, construire des groupes contrôle) ou des enquêtes (accès aux coordonnées complètes, autorisation de les utiliser) ;
- Pas d'articulation entre bases de données de l'enseignement obligatoire (comptage et diplôme), de l'enseignement supérieur (universitaire et hors universitaire), de la formation en alternance ou de la promotion sociale permettant de mettre en évidence les passages d'un niveau d'enseignement à un autre (pas d'identifiant unique). Pour l'enseignement de promotion sociale : les données individuelles sont encore à développer ;
- Les nomenclatures ne sont pas toujours compatibles d'une base de données ou d'une enquête à l'autre : exemples : niveaux et domaines d'études, professions / métiers. Certaines catégorisations

⁹Eric Deny, Service des statistiques de l'Etnic : « *Statistiques de l'enseignement : description des bases de données disponibles.* » ; Béatrice Ghaye, Service Général du Pilotage du Système Educatif, Cellule indicateurs de l'enseignement : « *Les statistiques au service du pilotage de l'enseignement : historique, enjeux, moyens, situation actuelle et perspectives.* » ; Nathalie Jauniaux, Service des relations internationales, Ministère de la Communauté française : « *Les indicateurs internationaux de l'enseignement et de la formation : les enjeux et les nouveaux défis.* » ; Christophe Vandeschrick, Institut de Démographie, UCL : « *Recensement et niveau de formation : l'utilisation des bases de données administratives.* » ; Marc Demeuse, Université de Mons-Hainaut : « *Faire exister les établissements scolaires dans les statistiques de l'enseignement : quelques suggestions pour prendre au sérieux ce niveau d'analyse.* » ; Bernard Delvaux, GIRSEF – UCL : « *Trajectoires et territoires* » ; Mathieu Veinstein, METICES – Travail, Emploi, Formation (TEF) – ULB : « *Apports et limites de données d'origine administrative pour une meilleure connaissance des transitions de l'école vers la vie active.* »

¹⁰ En fait d'effectifs, il s'agit de comptages d'inscriptions (et non d'inscrits), ce qui signifie qu'il peut y avoir plusieurs inscriptions pour un seul inscrit, ce qui rend difficile, d'une part, l'estimation exacte du nombre d'individus concernés (vu la production de doublons) et, d'autre part, l'intégration des données de l'Enseignement de promotion sociale dans des comptages plus globaux de personnes en formation (comme précisé dans les Etats des lieux de la formation professionnelle en RBC produits par la CCFFEE).

- « classiques » reprises dans les tableaux publiés ne sont plus adaptées aux études de la transition école / vie active, par exemple, limiter la catégorie des « jeunes » aux personnes de moins de 25 ans ;
- Les modes de formation moins formels ou non formels sont plus difficilement mesurés. Complexité du champ de la formation vu la multiplicité des opérateurs ;
 - Manque de données au niveau local, notamment niveau de diplôme des adultes, suite à la suppression de l'enquête socioéconomique générale ou, par exemple, pour poursuivre l'estimation de la population active par commune. En Région bruxelloise notamment, besoin de données au niveau du secteur statistique mais également difficulté d'articuler les différentes données pour obtenir une vision intégrée sur l'ensemble du territoire. Difficultés d'appréhender les territoires à cheval sur plusieurs systèmes éducatifs, comme le territoire bruxellois ou de mettre en évidence les complémentarités / concurrences entre opérateurs ;
 - Procédures longues pour se conformer aux règles de protection de la vie privée (déclaration de bases de données, déclarations de traitement, anonymisation) ;
 - Dans la Datawarehouse, il manque encore des variables importantes pour l'analyse, pour caractériser les personnes (niveau de diplôme, origine « ethnique » et les variables qui sont liées) ou les emplois occupés (CDD / CDI / Interim, durées, horaires, métiers) ;
 - Pas de mesure des compétences des adultes (estimation sur base du diplôme le plus élevé obtenu, le plus souvent en formation initiale) ;
 - Pas encore de comptes de l'emploi qui intégreraient également les emplois vacants, la création d'entreprise. Nécessité d'une méthodologie concertée avec les autres entités pour étendre l'analyse au-delà des territoires des Régions wallonne et bruxelloise ;
 - Pour mener des analyse sur les disparités dans l'enseignement et préciser le statut socioéconomique des élèves (et des filières, établissements, ...), il manque de données sur la profession des parents, leur niveau de diplomation, la langue parlée à la maison (limité à « français ou autre », ce qui constitue déjà un progrès mais n'est pas aussi précis qu'en Flandre), la certification de l'élève, les élèves en immersion (oui-non, langue d'immersion). Les questions existent mais des acteurs de terrain (les directions d'école) éprouvent des difficultés à les poser de manière légitime aux parents qui manquent de temps : il faut mener tout un travail de justification.

3.3. Améliorations récentes, travaux en cours, exemples de réussites

Pilotage de l'enseignement

- Chaque année de nouveaux indicateurs sont estimés, notamment à partir de suivi de cohortes, pour la publication *Les indicateurs de l'enseignement* : En 2007 ont été publiés les premiers indicateurs se basant sur les comptages avec suivi d'élèves sur deux ans : de 2003-2004 à 2005-2006. Une harmonisation des bases de données d'ETNIC est en cours. Ainsi, depuis 2004-2005 est élaborée l'application SIEL (signalétique élève de l'enseignement obligatoire) laquelle devra remplacer, à terme, le fichier «Comptage» et permettre un suivi. Cette application, très prometteuse, sera connectée aux applications structures (établissement, organisation), personnels : « paie » (en développement). Création en cours d'un Observatoire de l'Enseignement supérieur ;
- Réalisation récente d'une recherche prospective portant sur les moyens de lutter contre la ségrégation scolaire en Communauté française de Belgique par l'attribution modulée de moyens aux établissements scolaires selon les caractéristiques de leur population accueillie. Afin de prendre en compte ces caractéristiques dans une formule généralisée d'attribution des moyens en fonction des besoins, un état des lieux des ségrégations scolaires en Communauté française de Belgique a été réalisé, en prenant comme unité d'analyse l'établissement scolaire. Cette démarche a donné lieu à la création de « cartes d'identité » des établissements, regroupant des indicateurs objectifs de structure de la population et de flux d'élèves, et permettant une description originale, du point de vue de son unité d'analyse, du système éducatif belge francophone.

Pilotage de la formation professionnelle

- Amélioration du questionnaire du bilan social des entreprises qui permet une estimation de l'effort de formation. Mais taux de couverture à augmenter;

- Réalisation d'un état des lieux de la formation professionnelle en Région bruxelloise et étude de Bruxelles Formation en vue de mieux identifier le public de Carrefour Formation ;
- Suivi des trajectoires post formation des stagiaires cofinancés par le FSE..

Au point de croisement des trois thèmes

- Recherche en cours sur la possibilité de mise en évidence de trajectoires « post éducation » à partir du couplage des données administratives sur les sortants de l'enseignement (fichiers comptage des élèves, données de l'enseignement supérieur hors université (Saturne Etnic) et universitaire (CREF, Conseil des recteurs) avec différentes informations reprises dans la Datawarehouse Marché du Travail Protection sociale, créée à partir de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale. Recherche lente du fait d'un accès très difficile aux données pour des raisons de protection de la vie privée, problème qui a abouti, après 3 ans de négociation, à la définition de procédures de contrôle très strictes mises en œuvre sous la surveillance de la Commission de la vie privée qui joue à la fois le rôle de facilitateur de l'accès aux données et de garant du respect de la loi. Les résultats du couplage des bases de données sont à ce jour encore très précaires car l'absence de connection entre base de données ne permet pas de détecter les retours aux études avec passage entre universitaire et l'hors université ;
- Approche comparative : estimation de plusieurs indicateurs européens au niveau des Régions et Communautés ; collecte de données administratives et participation à des enquêtes internationales (OCDE - PISA, Eurostat - Enquête sur les Forces de travail) ;
- Harmonisation en cours des nomenclatures diplômes (niveaux et domaines) dans les bases de données administratives via Synerjob, qui regroupe les services publics de l'emploi, ou le projet Agora FAVOR.

4. Améliorations à promouvoir

4.1. D'ordre général

- Généraliser l'identifiant unique (registre national, numéro d'entreprise, tel quel ou codé) dans les différentes bases de données sur les individus et les établissements/ entreprises ;
- Déclarer toutes les bases de données à la Commission de protection de la vie privée. Identifier et rassembler toutes les bases de données éparses ;
- Informer dès le départ les personnes qui sont reprises dans une base de données administratives que leurs coordonnées pourront être utilisées dans le cadre d'enquêtes ou d'évaluations et demander leur accord pour une utilisation postérieure ;
- Avant toute enquête, constituer des bases de sondage fiables, complétées avec adresses, et faciliter leurs conditions d'exploitation tout en respectant les règles établies pour la protection de la vie privée ;
- En cas de commande (publique) d'une étude /enquête basée sur l'exploitation d'une base de données, rédiger un cahier des charges qui distingue clairement les deux objets de recherche, à savoir d'une part la construction de la base de données et d'autre part l'enquête/l'étude ;
- Prévoir, dès la constitution d'une nouvelle base de données ou la mise en place d'un nouveau dispositif, les possibilités d'analyses statistiques (par exemple possibilité de constituer un groupe contrôle). Prendre la mesure de la situation avant le lancement d'un dispositif. Tout en respectant le principe de la simplification administrative ;
- Exploiter plus les données existantes (bases de données, enquêtes, tant en interne dans les administrations (analyse, évaluation) que dans les universités (programmes de recherche à développer de manière coordonnée), notamment pour cadrer les enquêtes ou les études qualitatives qui développent les aspects plus subjectifs (représentations, réseaux sociaux,). Par exemple, exploiter plus la Banque Carrefour de la Sécurité sociale à des fins d'analyse et de recherche (marché du travail mais aussi bénéficiaires de la sécurité sociale, création nette d'emploi, parcours, mobilités, analyses au niveau des ménages, des communes, des secteurs), notamment dans le cadre de la définition des comptes de l'emploi : identifier et mettre en place les coopérations institutionnelles nécessaires au sein de l'enseignement, et entre l'enseignement et d'autres champs pour étudier les transitions, évaluer les dispositifs et les effets des réglementations ;
- Créer des lieux d'opportunités de concertation entre acteurs du même champ (administrations des différents niveaux d'enseignement, administrations et services publics de l'emploi et de la formation, opérateurs de formation...) et entre acteurs d'un même territoire, mais aussi entre entités (régions et

communautés), pour établir un programme de travail coordonné de collecte, analyse et diffusion de connaissances utiles à l'action publique : économies d'échelle, calendrier et méthodologies concertés, mise en relation des bases de données, lancement de projets spécifiques, concertation dans le cadre de négociation avec la Flandre, le fédéral, l'international ;

- Décrire mais aussi expliquer, tester des hypothèses, modéliser, anticiper ;
- Former à l'usage des statistiques.

4.2. Chantiers particuliers

- Finaliser la méthodologie permettant d'ajouter les niveaux de diplôme dans la Datawarehouse Marché du travail et Sécurité sociale (à partir des diplômes des jeunes qui quittent l'école). Les bases de données de l'enseignement garantissent une fiabilité importante mais elles ne couvrent pas actuellement tous les modes d'accès au diplôme ou à la certification (pas de diplôme dans la base de données de l'enseignement obligatoire (qui couvre également moins bien les jeunes au-delà de 18 ans), pas de données pour les Classes moyennes, les diplômes obtenus à l'étranger) ;
- Améliorer la mesure des qualifications dans les bases de données des demandeurs d'emploi au-delà de la simple déclaration des diplômes obtenus (prise en compte des certificats, des titres de compétences validés) ;
- Introduire les caractéristiques du contrat de travail dans la Datawarehouse Marché du Travail et Protection sociale (et de manière plus générale des informations sur la qualité des emplois) ;
- Harmoniser les définitions dont « taux de sortie du chômage », « mise à l'emploi », « durée d'inoccupation » ;
- Construire des variables caractérisant les types de trajectoire scolaire, professionnelle antérieure et tester leur influence sur les parcours ultérieurs ;
- Dans chaque région, lier les bases de données sur les demandeurs d'emploi avec les bases de données sur les demandeurs d'emploi en formation pour pouvoir étudier l'effet des formations sur les trajectoires ;
- Reprendre la production des statistiques sur la population active et sur l'indice socioéconomique par commune ;
- De nouveaux benchmarks vont être proposés pour le futur processus européen Education, Formation, Objectif 2020. De nouvelles enquêtes seront nécessaires. Prévoir les financements nécessaires.

5. Perspectives

- Nécessité de réexaminer certaines questions soulevées lors du premier séminaire en considérant la disponibilité et la qualité des données administratives (SPF Emploi) et d'enquêtes (Enquêtes sur les forces de travail (EFT), enquête CVTS) disponibles au niveau fédéral (SPF Economie), en examinant en particulier les usages qui peuvent être faits en matière d'analyse régionale et de comparaison interrégionale (Flandre, Wallonie, Bruxelles).
- Nécessité d'approfondir en priorité la connaissance statistique de l'espace transitionnel dans ses diverses composantes et synergies entre systèmes afin de mieux saisir la diversité et la complexité des parcours des jeunes et d'en distinguer les spécificités en termes d'insertion durable sur le marché du travail.

Proposition : Organisation du deuxième séminaire de suivi en juin 2009 dans les locaux de l'IWEPS à Namur et un troisième séminaire au cours du deuxième semestre 2009 par la CCFEE à Bruxelles.

Annexe 1

**SEMINAIRE « ETAT DES LIEUX DES STATISTIQUES
« ENSEIGNEMENT EMPLOI FORMATION »
DONNEES DISPONIBLES ET A CONSTRUIRE : QUELLE PERTINENCE ? QUELLES PRIORITES ?**

**Organisé par la Commission Consultative Formation Emploi Enseignement (CCFEE)
en collaboration avec l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective
et de la Statistique (IWEPS)**

Quand ? le vendredi 5 décembre 2008, de 8h30 à 17h30
Où ? au Comité Economique et Social de la Région de Bruxelles-Capitale, Tour WTC 1, 19^{ème}
étage, Bd du Roi Albert II, 30 à 1000 Bruxelles

PROGRAMME

08h30 **Accueil des participants et café**

09h00 Ouverture du séminaire
Donat Carlier, Secrétaire de la CCFEE

09h20 **Table-ronde thématique « Emploi »**
Présidente : Véronique Degraef, CCFEE **Rapporteuse : Christine Manguet, IWEPS**

Adinda Vanheerswingels, METICES – Travail, Emploi, Formation (TEF) – ULB
Datawarehouse Marché du travail et Protection sociale, ses possibilités et ses limites en matière d'exploitation de données concernant le marché du travail.

Jean-Claude Chalon, Analyse du Marché de l'Emploi et de la Formation, FOREM Conseil
Jeunes demandeurs d'emploi en Wallonie. Quels parcours ?

Mourad Devillers, Observatoire bruxellois de l'Emploi
L'aspect quantitatif du processus d'insertion des jeunes après études.

Nouria Ouali, METICES – Travail, Emploi, Formation (TEF) – ULB
Statistiques et lutte contre les discriminations sur base de l'origine.

Béatrice Van Haeperen, IWEPS
La transition des jeunes sur le marché du travail : les données dont rêvent les chercheurs et évaluateurs.

Valérie Vanderstricht, IWEPS
La statistique de la population active par commune : expérience de la construction d'une méthodologie harmonisée entre régions.

11h30 **Table-ronde thématique « Formation »**
Présidente : Véronique Degraef **Rapporteuse : Catherine Geleyn, CCFEE**

Marie Monville, Conseil Central de l'Economie
Formation continue : de la fixation à l'évaluation des objectifs interprofessionnels.

Isabelle Sirdey, Service Etudes et Statistiques de Bruxelles-Formation
Les statistiques au service de la formation professionnelle.

Luc Albarello, professeur de méthodologie - UCL, directeur du bureau Sonecom

Christine Hesse, bureau Sonecom
Le difficile accès aux données officielles.

Christine Manguet, IWEPS

Construction progressive d'un système d'indicateurs sur la formation professionnelle en Région wallonne. Un outil d'aide à la décision ?

13h30 **Buffet sandwiches**

14h15 **Table-ronde thématique « Enseignement »**
Présidente : Véronique Degraef **Rapporteur : Donat Carlier, CCFEE**

Eric Deny, Service des statistiques de l'Etnic

Statistiques de l'enseignement : description des bases de données disponibles.

Béatrice Ghaye, Service Général du Pilotage du Système Educatif, Cellule indicateurs de l'enseignement

Les statistiques au service du pilotage de l'enseignement : historique, enjeux, moyens, situation actuelle et perspectives.

Nathalie Jauniaux, Service des relations internationales, Ministère de la Communauté française

Les indicateurs internationaux de l'enseignement et de la formation : les enjeux et les nouveaux défis.

Christophe Vandeschrick, Institut de Démographie, UCL

Recensement et niveau de formation : l'utilisation des bases de données administratives.

Marc Demeuse, Université de Mons-Hainaut

Faire exister les établissements scolaires dans les statistiques de l'enseignement : quelques suggestions pour prendre au sérieux ce niveau d'analyse.

Bernard Delvaux, GIRSEF – UCL

Trajectoires et territoires

Mathieu Veinstein, METICES – Travail, Emploi, Formation (TEF) – ULB

Apports et limites de données d'origine administrative pour une meilleure connaissance des transitions de l'école vers la vie active.

16h30 **Synthèse des travaux**
Christine Mainguet, Catherine Geleyn, Donat Carlier

17h15 **Clôture du séminaire**
Anne-Françoise Theunissen, Présidente de la CCFEE

Annexe 2

Voir les 3 fichiers pdf des présentations PowerPoint dans le fichier joint à cette note de synthèse.

Supprimé : n

Annexe 3

Quelques sites internet

<http://www.ccfec.be/>

<http://statistiques.wallonie.be/default.shtml>

<http://www.bruxellesformation.be/>

<http://www.dorifor.be/>

<http://www.statistiques.cfwb.be/>

<http://www.actiris.be/>

<http://www.leforem.be/ndirect/chiffres/chiffres-et-analyses.html>

http://www.ksz-bcss.fgov.be/Fr/statistiques/stats_1.htm

http://www.cesrw.be/pages/2_1.html

<http://www.enseignement.be/index.php?page=24775&navi=2266>

<http://www.dri.cfwb.be/2010.asp>

<http://www.cref.be/Statistiques.htm>

Ch. Ruyters, V. Vander Stricht et L. Vanden Dooren, *Estimation de la population active par commune. 30 juin 2003, 30 juin 2004. Discussion Paper IWEPS, 2006*

http://statistiques.wallonie.be/dyn/14/article13.ihtml?ID_SITE=14&ID_CATEGORIE=236&ID_ARTICLE=807&NO_M_CATEGORIE=0BGAB&CAT=13&MODE=MAIN

M. Monville, D. Léonard, *La formation professionnelle continue*, Courrier hebdomadaire n° 1987 – 1988, 2008

http://www.crisp.be/catalogue/index.php?module=produit&prd_id=1598